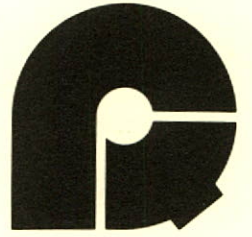
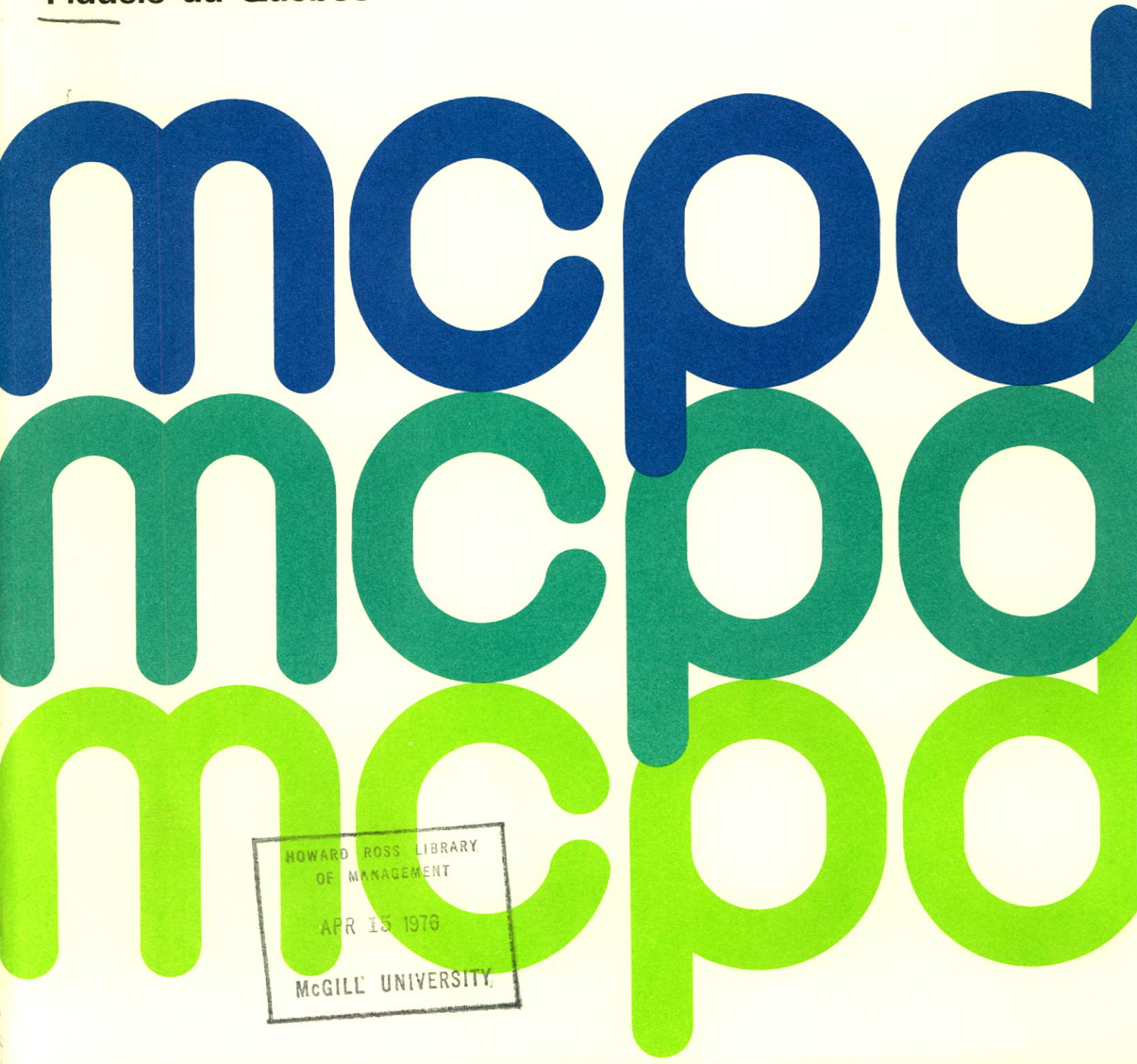


Rapport annuel 1975



Fiducie du Québec

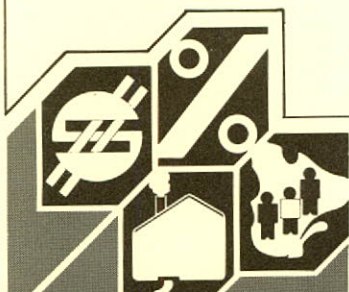


HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
APR 15 1976
MCGILL UNIVERSITY

Rapport annuel 1975

pour l'exercice financier
terminé le trente-et-un décembre
mil neuf cent soixante-quinze

Table des matières	Page
Conseil d'administration	2
Message du président	3
Revenus et dépenses	5
Bilan	6
Notes aux états financiers	8
Sommaire des cinq dernières années	10
Rapport du directeur général	12
Direction	14
Structures Cadres supérieurs	15
Services Bureaux	16



Conseil d'administration



* Membre du comité exécutif

- * Jean-Paul Léonard, notaire
St-Jérôme
président du conseil
- * Jean-Marie Couture, adm. 'a.
Montréal
président
- Jean-Charles Dion
Québec
1er vice-président
- * François Richard, c.a.
Montréal
2e vice-président
- * Raymond Blais, c.a.
Lévis
- Jean-Marie Bujold, c.a.
New Richmond
- Bernard Dagenais, avocat
Gatineau
- * Georges O. Langlois, notaire
Ste-Justine de Langevin
- André René
Victoriaville
- Roger Roy, pharmacien
Rock Island
- Gaston St-Roch
St-Hyacinthe



Message du Président



Introduction

Malgré de nombreux problèmes, dont quelques-uns sont analysés plus bas, le contexte économique et financier d'ensemble a tout de même été plus favorable au cours de l'année 1975.

Ainsi que nous l'avions prévu, les taux d'intérêt ont décliné au cours du premier trimestre de 1975 puis ont repris leur marche ascendante par la suite.

Cependant, les taux à court terme n'ont pas atteint, au cours de 1975, les sommets enregistrés durant l'année 1974. Il y a eu, par contre, quelques exceptions dans les taux à long terme; c'est ainsi que les taux pour les obligations des provinces et des municipalités ont atteint en 1975 les mêmes niveaux qu'en 1974 alors que les taux des obligations corporatives ont excédé ceux de 1974. Quant au secteur du prêt hypothécaire, la moyenne des taux d'intérêt a dépassé, à l'automne de 1975, le sommet atteint à la même époque l'an passé.

D'autre part, il convient de souligner, comme caractéristique positive à ce chapitre, le fait qu'il a été possible de rétablir un écart entre les taux payés pour les dépôts à court terme et ceux accordés aux dépôts à plus long terme.

On peut donc dire que le premier semestre a connu en quelque sorte la fin de la récession, même si nous avons assisté à la persistance de l'inflation accompagnée d'un niveau assez élevé et constant du chômage.

La reprise économique que tous souhaitent, que certains prédisaient même comme certaine sinon éminente, a donc été plutôt faible et très lente. Le résultat final c'est que la croissance économique réelle a été nulle pour l'ensemble de l'année au Canada.

La Fiducie du Québec en 1975

C'est dans ce contexte que notre programme de développement s'est poursuivi et nous avons connu de nouveaux succès dans nos divers secteurs d'activités.

On lira avec intérêt les états financiers reproduits dans les pages suivantes ainsi que les commentaires plus élaborés formulés par notre directeur général.

Qu'il suffise, pour notre part, d'indiquer que le secteur des fonds garantis affiche une amélioration significative de son rendement grâce à une gestion de plus en plus méthodique et rationnelle.

Les rapides et importantes variations des taux d'intérêt au cours des dernières années obligèrent les institutions de fiducie à une révision complète de leurs politiques de placement voire de leurs habitudes historiques; quant à nous, le travail entrepris à ce chapitre en 1974, s'est poursuivi avec succès tout au cours de 1975.

Dans le secteur des dépenses, aux méthodes budgétaires déjà en vigueur et aux systèmes de contrôle utilisés, s'est ajouté une analyse qui a permis d'établir un prix de revient pour chacun de nos principaux produits. Le résultat final se traduit par une gestion de plus en plus efficace et des bénéfices plus substantiels.

La Fiducie du Québec membre du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Lorsque les caisses populaires ont voulu fonder leur propre institution de fiducie en 1963, elles ont dû utiliser un intermédiaire, l'Association Coopérative Desjardins, pour souscrire les actions de notre capital.

Depuis la fin de 1974, les dix Unions régionales détiennent directement des actions de notre société soit 108,350 par rapport à 41,500 pour l'Association Coopérative Desjardins qui représente l'ensemble des unions régionales et des caisses populaires.

Un récent amendement à la loi régissant la Fédération autorise les caisses populaires individuelles à acquérir des actions de notre société aussi bien que des actions de La Sauvegarde et de La Sécurité.

Nous nous réjouissons de ces nouvelles dispositions législatives grâce auxquelles les caisses populaires pourront transformer leurs parts sociales dans l'Association Coopérative Desjardins, en des actions ordinaires des trois entreprises leur appartenant.

Cependant, c'est bien avant ce «rapprochement» juridique que nous avons voulu que la Fiducie du Québec soit le «trust» des caisses populaires, c'est-à-dire un complément, voire un prolongement, du réseau des caisses d'épargne et de crédit, celles du Québec d'abord puis celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Nouvel administrateur

Au début de l'année 1975, M. Fernand Ladouceur, courtier d'assurance, nous a informé que ses nombreuses occupations professionnelles ne lui permettaient plus de conserver son poste d'administrateur.

Pour combler la vacance ainsi créée dans le territoire de l'Union régionale de Montréal, notre Conseil d'administration a fait appel à Me Bernard Dagenais, avocat, de Gatineau, administrateur de la Caisse populaire de sa ville depuis 1967 et administrateur de l'Union régionale de Montréal.

Nous réitérons nos remerciements à M. Ladouceur pour sa précieuse collaboration et remercions à nouveau Me Dagenais d'avoir accepté de joindre nos rangs.

Nouvelle loi pour les compagnies de fiducie du Québec

Depuis quelques années déjà, le Gouvernement du Québec avait annoncé son intention d'adopter une nouvelle loi devant régir les compagnies de fiducie sous sa juridiction.

Une étape importante a été franchie en ce sens au cours de 1975 puisque les compagnies de fiducie ont été informées de la présentation incessante d'un projet de loi et invitées à soumettre leurs suggestions à ce sujet.

Comme cette nouvelle législation s'impose depuis longtemps, nous souhaitons vivement son adoption le plus tôt possible au cours de 1976.

Révision de la loi des Banques

Selon la tradition canadienne, la loi des banques à charte est révisée à tous les dix ans. La dernière révision ayant eu lieu en 1967, c'est donc en 1977 que le Parlement Canadien procèdera à cette révision décennale.

Dans l'intervalle, le ministre des finances a invité les banques et les différentes institutions financières à soumettre leurs commentaires et suggestions sur la législation qui régit actuellement le système bancaire canadien.

Le système financier canadien a connu une évolution considérable particulièrement au cours des vingt-cinq dernières années.

Déjà en 1964, la Commission Royale d'enquête sur le système bancaire et financier canadien, communément appelée la Commission Porter, avait noté ce changement et indiqué les avantages d'une saine concurrence.

Or, un des éléments majeurs de cette évolution nous semble être le phénomène du marché de masse; les nouveaux besoins de ce marché ne se sont pas seulement manifestés dans le secteur du commerce de détail mais atteignent de plus en plus les multiples activités économiques et financières.

On a déjà indiqué que les compagnies de fiducie sont, au monde de la finance, ce que le grand magasin est au secteur du commerce de détail; cette comparaison illustre très bien l'évolution constante de l'activité des compagnies de fiducie et leur capacité d'adaptation aux besoins changeants de notre époque.

Selon nous, tout projet de révision devrait favoriser au maximum cette volonté d'adaptation aussi bien que maintenir la saine émulation qui résulte de cette concurrence entre les institutions qui composent le système financier canadien.

Perspectives 1976

Tel que mentionné plus haut, la croissance économique canadienne a été nulle pour l'ensemble de l'année 1975 en termes de dollars constants. Doit-on se consoler en pensant que cette croissance a été «négative» dans certains pays?

Il semble que non puisque le Gouvernement fédéral a décidé d'intervenir pour corriger la situation.

Or, à quoi faut-il s'attendre sur le plan économique en 1976? Il ne faut certes pas espérer un revirement spectaculaire des différents indices tant celui du coût de la vie que celui du chômage.

Le Ministre des finances, l'Honorable Donald MacDonald, nous a d'ailleurs prévenus puisqu'il déclarait à Toronto, à la fin de

janvier, que la route sera longue sur le chemin du retour à une situation économique plus saine.

Il convient plutôt de parler d'une croissance économique modérée, d'une réduction graduelle de l'inflation et d'une certaine stabilité dans les taux d'intérêt.

Depuis l'annonce des mesures anti-inflation de la mi-octobre et les déclarations subséquentes de M. Trudeau sur la société nouvelle, nous avons entendu de nombreux commentaires souvent négatifs sinon hostiles et à tout le moins nettement exagérés dans l'interprétation des projets gouvernementaux.

Nous sommes bien d'accord avec les économistes pour reconnaître que l'inflation est un phénomène universel et le résultat de causes le plus souvent externes et étrangères. Néanmoins qui peut affirmer que la situation actuelle ne provient pas également d'un dérèglement certain au plan individuel et personnel? Est-il exagéré de parler d'une escalade dans les revendications de toutes sortes, le tout accompagné également d'une baisse de plus en plus grande du sens des responsabilités personnelles?

C'est donc à ce niveau que l'on doit appliquer des correctifs si l'on veut obtenir un certain succès à des échelons plus élevés. Le vieux proverbe chinois: «Si chacun balaie le devant de sa porte, toute la rue sera propre», ne pourrait-il pas s'appliquer aux problèmes économiques actuels dont l'inflation est le symptôme le plus alarmant? Comme dit la chanson «Si on s'y mettait...» on serait peut-être surpris du résultat...

Il faut se réjouir de cette prise de conscience même tardive de l'État dont la tâche est précisément de sauvegarder le bien commun. Préconiser la modération, faire appel à l'effort personnel, inciter à l'économie sous toutes ses formes n'a jamais représenté une tâche facile et c'est un langage qui n'est pas plus populaire aujourd'hui qu'hier.

C'est donc dans un contexte économique qui invite à la prudence que nous poursuivrons notre route en 1976.

Prudence n'est cependant pas synonyme de stagnation. C'est ainsi que conformément au programme établi, le début de 1976 marquera le déménagement de notre siège social à Place Desjardins.

Ce complexe immobilier de prestige fait déjà l'objet de commentaires élogieux et nous sommes fiers de pouvoir y rejoindre l'ensemble des institutions du Mouvement Desjardins qui y seront regroupées sous un même toit.

Conclusion

Ainsi que nous l'avons souvent écrit, le travail à réaliser au sein d'une entreprise comme la Fiducie du Québec ne serait pas possible sans la collaboration de chacun des membres de l'équipe. Nos remerciements s'adressent aux administrateurs, au directeur général, aux directeurs-généraux adjoints, à nos directeurs de services et de succursales et à chacun de nos employés pour leur apport très important aux résultats de l'année 1975.

Le Président



JEAN-MARIE COUTURE

Montréal, mars 1976.

Etat consolidé des revenus et dépenses

exercice terminé le 31 décembre

	<u>1975</u>	<u>1974</u>
REVENUS		
Revenus de placements	\$24 094 000	\$23 984 000
Commissions de courtage immobilier	4 506 000	4 651 000
Honoraires et commissions	3 225 000	2 924 000
	<u>31 825 000</u>	<u>31 559 000</u>
DÉPENSES		
Intérêts	22 593 000	23 316 000
Commissions aux agents d'immeubles	2 795 000	2 813 000
Salaires et bénéfices sociaux	3 398 000	3 174 000
Autres dépenses d'opérations	2 185 000	2 239 000
Amortissement des immobilisations	133 000	143 000
Amortissement de l'excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale	66 000	66 000
	<u>31 170 000</u>	<u>31 751 000</u>
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	655 000	(192 000)
Profit (perte) sur réalisation de placements	(149 000)	35 000
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	<u>\$ 506 000</u>	<u>\$ (157 000)</u>

Etat consolidé des bénéfices non répartis

exercice terminé le 31 décembre

	<u>1975</u>	<u>1974</u>
SOLDE AU DÉBUT	\$(382,000)	\$(225,000)
Bénéfice (perte) de l'exercice	<u>506,000</u>	<u>(157,000)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>\$ 124,000</u>	<u>\$(382,000)</u>

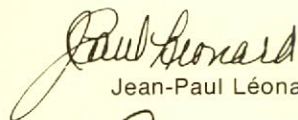
Bilan consolidé

au 31 décembre

ACTIF

	<u>1975</u>	<u>1974</u>
ENCAISSE ET CERTIFICATS DE DÉPÔTS	\$ 8 596 000	\$ 6 531 000
TITRES (note 2)		
Obligations, au coût amorti		
Gouvernement du Canada	805 000	1 616 000
Provinces canadiennes	32 812 000	34 895 000
Municipalités et commissions scolaires	14 524 000	14 944 000
Corporations	20 197 000	21 062 000
	<u>68 338 000</u>	<u>72 517 000</u>
Actions, au coût	995 000	797 000
	<u>69 333 000</u>	<u>73 314 000</u>
PRÊTS		
Hypothèques	190 498 000	185 985 000
Nantissements	643 000	7 200 000
Billets	7 134 000	4 788 000
	<u>198 275 000</u>	<u>197 973 000</u>
AUTRES		
Comptes et intérêts à recevoir	7 026 000	5 288 000
Souscriptions au capital-actions, à recevoir	2 500 000	5 000 000
Immobilisations moins amortissement	526 000	587 000
Autres éléments d'actif	503 000	927 000
	<u>10 555 000</u>	<u>11 802 000</u>
EXCÉDENT du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale à la date d'acquisition moins amortissement (note 3)	<u>1 515 000</u>	<u>1 581 000</u>
	<u><u>\$288 274 000</u></u>	<u><u>\$291 201 000</u></u>

SIGNÉ POUR LE CONSEIL



Jean-Paul Léonard, administrateur



Jean-Marie Couture, administrateur

PASSIF

	<u>1975</u>	<u>1974</u>
DÉPÔTS GARANTIS (note 4)		
Mouvement des Caisses populaires Desjardins	\$ 58 156 000	\$ 68 869 000
Autres déposants	206 860 000	199 996 000
Comptes et intérêts courus à payer	<u>5 984 000</u>	<u>5 645 000</u>
	271 000 000	274 510 000
AUTRES DETTES	1 064 000	867 000
SOLDE DU PRIX D'ACHAT DES ACTIONS DE LA FILIALE (note 5)	<u>1 086 000</u>	<u>1 206 000</u>
	<u>273 150 000</u>	<u>276 583 000</u>
PART DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions		
Autorisé		
250,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Émis		
125,000 actions entièrement libérées, émises pour du comp- tant (dont 25,000 en 1975)	12 500 000	10 000 000
25,000 actions non entièrement libérées, émises en vertu d'une souscription à recevoir le 15 juin 1976	<u>2 500 000</u>	<u>5 000 000</u>
<u>150,000</u>	15 000 000	15 000 000
Bénéfices non répartis (déficit)	<u>124 000</u>	<u>(382 000)</u>
	15 124 000	14 618 000
	<u>\$288 274 000</u>	<u>\$291 201 000</u>

Notes aux états financiers consolidés

du 31 décembre

NOTE 1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés ci-joints comprennent les comptes de la Fiducie et ceux de sa filiale en propriété exclusive — Les Placements Collectifs Inc. lesquels comprennent à leur tour les comptes de ses propres filiales en propriété exclusive — Valeurs Mobilières Place d'Armes Inc. et Les Fonds P.E.P. Inc., après élimination des transactions intercompagnies.

NOTE 2 TITRES

Le coût amorti des obligations du Canada, des provinces et de celles garanties par les provinces, ajouté à la valeur du marché des autres titres donne un total de:

	<u>1975</u>	<u>1974</u>
	<u>\$ 65 794 000</u>	<u>\$ 69 063 000</u>
Comparé à une valeur aux livres de:	<u>\$ 69 333 000</u>	<u>\$ 73 314 000</u>

NOTE 3 EXCÉDENT DU COÛT DE L'INVESTISSEMENT SUR LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS DE LA FILIALE À LA DATE D'ACQUISITION MOINS AMORTISSEMENT

Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974.

	<u>\$ 1 515 000</u>	<u>\$ 1 581 000</u>
--	---------------------	---------------------

NOTE 4 DÉPÔTS GARANTIS

Les échéances de ces dépôts sont comme suit:

Moins d'un an	26%	26%
Un an à cinq ans	74%	74%

Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont:

Encaisse et certificats de dépôts	\$ 7 116 000	\$ 6 222 000
Titres	62 330 000	67 995 000
Hypothèques	190 061 000	185 662 000
Nantissements et billets	7 623 000	11 855 000
Autres	3 870 000	2 776 000
	<u>\$271 000 000</u>	<u>\$274 510 000</u>

NOTE 5 SOLDE DU PRIX D'ACHAT DES ACTIONS DE LA FILIALE

Ce montant ne porte pas intérêt et il est remboursable par neuf versements annuels de \$120,000 chacun et un dernier versement de \$6,000 échéant le premier mai 1985.

	<u>\$ 1 086 000</u>	<u>\$ 1 206 000</u>
--	---------------------	---------------------

NOTE 6 ENGAGEMENTS

Les engagements contractuels relatifs aux baux de la Fiducie pour les cinq prochaines années sont d'environ \$1 795 000.

NOTE 7 IMPÔT SUR LE REVENU

À cause de pertes encourues dans les années antérieures, les compagnies n'ont pas d'impôt à payer au 31 décembre 1975.

NOTE 8 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Afin de se conformer aux méthodes les plus usuelles, la compagnie a décidé de modifier la présentation de ses états financiers à compter de 1975 et les chiffres de 1974 ont été reclassés pour fins de comparaison.

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Fiducie du Québec

Nous avons examiné le bilan consolidé de Fiducie du Québec et sa filiale au 31 décembre 1975 et l'état consolidé des revenus, dépenses et bénéfices non répartis pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers consolidés sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires des compagnies au 31 décembre 1975 et les résultats de leurs opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson, Bélair & Associés
Comptables agréés

Montréal, ce 19 février 1976

Sommaire des cinq dernières années

REVENUS ET DÉPENSES

	\$ millions				
	1975	1974	1973	1972	1971
REVENUS					
Honoraires	3.2	2.9	2.8	2.1	1.5
Courtage net	1.7	1.8	1.2	0.8	0.5
Placement net	<u>1.5</u>	<u>0.7</u>	<u>0.9</u>	<u>1.2</u>	<u>0.7</u>
	6.4	5.4	4.9	4.1	2.7
DÉPENSES					
Salaires et bénéfices	3.4	3.2	3.3	3.0	1.9
Autres dépenses d'opération	<u>2.4</u>	<u>2.4</u>	<u>2.5</u>	<u>1.9</u>	<u>1.1</u>
	5.8	5.6	5.8	4.9	3.0
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	0.6	(0.2)	(0.9)	(0.8)	(0.3)
Profit (perte) sur réalisation de placements	(0.1)	—	1.0	0.5	0.6
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	0.5	(0.2)	0.1	(0.3)	0.3

PERSONNEL

	1975	1974	1973	1972	1971
Employés salariés	254	274	296	355	299
Agents d'immeubles	<u>181</u>	<u>164</u>	<u>152</u>	<u>108</u>	<u>98</u>
Personnel	435	438	448	463	397

FAITS SAILLANTS

	\$ millions				
	1975	1974	1973	1972	1971
Hypothèques détenues	222	213	210	119	59
Fonds Desjardins	54	48	62	23	14
Gestion de Portefeuilles	145	137	141	112	93
Valeurs en garde	676	535	446	388	214
Plans d'épargne	73	21	20	16	—
Ventes d'immeubles (courtage)	78	93	57	37	22
Fiduciaire d'émissions d'obligations	1,258	672	512	432	355

BIENS ADMINISTRÉS

	\$ millions				
	1975	1974	1973	1972	1971
Biens en gestion	921	714	629	551	425
Dépôts garantis	271	274	269	239	190
Actif de la Fiducie	18	17	6	4	4
Total des biens administrés	1,210	1,005	904	794	619

Rapport du directeur général



L'année 1975 marque un tournant dans l'histoire de la Fiducie du Québec. Ce tournant s'est manifesté sur trois plans à la fois, soit dans les résultats financiers, dans l'organisation administrative et dans notre stratégie de développement.

Ce tournant est d'ailleurs le résultat concret de mesures prises depuis quelques années en vue de préciser l'orientation de notre entreprise, de parfaire la qualité de nos services et notre efficacité administrative et d'assurer la rentabilité des opérations.

Résultats financiers

Nous terminons l'année 1975 avec un profit d'exploitation de \$655,000 par opposition à une perte de \$192,000 en 1974. Ceci représente un progrès d'exactement \$847,000 par rapport aux résultats de l'an dernier; nous avons donc réussi, en l'espace de deux ans, à améliorer nos résultats de \$1.6 million, tel qu'il appert au tableau ci-après:

	Profit (perte) d'opération	Écart
1973	(\$ 949,000)	
1974	(192,000)	\$ 757,000
1975	655,000	847,000
Progrès de 1973 à 1975		\$1,604,000

Nos états financiers présentent cette année sous une rubrique distincte les profits ou pertes sur disposition de valeurs. Ceci fait voir que la Fiducie du Québec a réussi en 1975 à terminer son exercice financier avec profit net de \$506,000, après avoir encouru \$149,000 de perte sur disposition de valeurs.

Nous avons en effet cru qu'il était opportun, vu nos profits, de liquider certaines valeurs à faible rendement et à longue échéance que nous détenions dans nos portefeuilles fonds propres et fonds garantis. La vente de ces titres impliquait une perte de \$149,000. Cette opération nous est tout de même apparue souhaitable car elle nous permettra de mieux équilibrer nos portefeuilles et d'en améliorer le rendement.

Nous présentons à la page 10 du présent rapport un tableau donnant les revenus et dépenses des cinq dernières années de la Fiducie. Les revenus sont groupés sous trois rubriques: les honoraires, le courtage net (commissions brutes moins les commissions payées aux agents) et les revenus nets de placement (revenus de placement moins intérêts versés).

Les revenus nets ont augmenté de \$1 million par rapport à l'an dernier.

	Revenus nets (\$ millions)		
	1975	1974	Écart
Honoraires	3.2	2.9	0.3
Courtage net	1.7	1.8	(0.1)
Placement net	1.5	0.7	0.8
	<u>6.4</u>	<u>5.4</u>	<u>1.0</u>

Le rythme de croissance de notre secteur fiduciaire s'est ralenti au cours des dernières années, tout particulièrement en 1974, comme il appert au tableau ci-après:

	Honoraires	Accroissement	Croissance en %
1971	\$1,500,000	\$600,000	66%
1972	2,100,000	600,000	40%
1973	2,800,000	700,000	33%
1974	2,900,000	100,000	4%
1975	3,200,000	300,000	10%

Il nous a absolument fallu faire une pose afin de parfaire notre organisation et préciser nos orientations. Le rythme de croissance a quelque peu repris en 1975, soit 10%. La nouvelle étape de croissance débutera véritablement avec 1976; elle sera orientée, à la lumière de nos études de prix de revient, vers les secteurs qui correspondent à nos objectifs et à notre planification.

Nos revenus nets de courtage ont diminué de \$100,000 par rapport à ceux de l'an dernier. Ces revenus comprennent le courtage pour la vente et la location d'immeubles et c'est dans la location d'immeubles que cette diminution s'est fait sentir. Nous avons réussi en 1975 à maintenir au même niveau que l'an dernier le montant de nos commissions nettes pour vente d'immeubles, malgré un marché immobilier moins favorable que celui de l'an dernier.

Enfin, nos revenus de placement ont connu un accroissement de 114%. Ceci résulte d'une amélioration du rendement net de nos fonds garantis et de l'accroissement de nos revenus fonds propres suite à l'augmentation de notre capitalisation. Notre capital moyen a été de \$11,250,000 en 1975 par rapport à \$4,165,000 en 1974. L'on se souvient que notre capitalisation avait été portée de \$4,165,000 à \$15,000,000 en décembre 1974. Un premier versement de \$5,835,000 nous avait été transmis à la fin de décembre 1974; un deuxième versement de \$2,500,000 fut effectué comme convenu le 15 juin 1975; le troisième et dernier versement de \$2,500,000 doit nous parvenir le 15 juin 1976.

Nous avons, au cours de 1975, maintenu un contrôle rigide sur nos dépenses, ce qui nous a permis de comprimer nos frais généraux au même niveau que ceux de l'an dernier, malgré l'augmentation considérable du coût de la vie.

	Dépenses \$ millions		
	1975	1974	Écart
Frais de personnel	3.4	3.2	0.2
Frais généraux	2.4	2.4	—
	5.8	5.6	0.2

Par ailleurs, nos frais de personnel ont augmenté de \$200,000 et ce, en dépit d'une réduction de notre personnel. C'est tout particulièrement à ce niveau que les effets de l'inflation se sont le plus fait sentir.

Organisation

Nous avons complété en 1975 une opération entreprise depuis 1973, soit transformer graduellement nos structures fonctionnelles en structure par produits. Nous croyons que cette forme d'organisation est de nature à augmenter notre efficacité. Elle rend nos cadres plus en mesure de contrôler les résultats et permet en conséquence une direction par objectifs.

Nous avons également, au cours de l'année, centralisé au siège social certains services dont le volume d'affaires s'avérait insuffisant pour justifier le maintien d'une décentralisation. Il en est résulté, à notre avis, une augmentation de notre efficacité et de notre rentabilité. Cette mesure nous a permis de réduire de vingt personnes le nombre de nos employés.

Ceci ne nous a pas empêchés cependant d'étendre notre marché et nous détenons maintenant les permis nécessaires pour opérer non seulement au Québec, mais également au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans l'Île du Prince-Édouard. Nous produisons en page 16 du présent rapport la liste de nos divers bureaux.

Stratégie

Notre conseil et la direction de la Fiducie ont consacré plusieurs séances à réfléchir sur le rôle ou la mission de la Fiducie du Québec, eu égard tout particulièrement à notre appartenance au Mouvement Desjardins, et sur notre stratégie de développement.

Il s'agit d'abord de trouver le potentiel de notre entreprise et ensuite de le réaliser. Notre appartenance au Mouvement des Caisses populaires Desjardins et notre présence dans le milieu canadien-français présentent pour nous un potentiel considérable.

La Fiducie du Québec, maintenant riche de plus de dix ans d'expérience, doit cesser d'imiter les autres et choisir sa propre voie, celle qui correspond à son potentiel et aux besoins de son environnement. Il nous faut donc faire un choix et déterminer la combinaison produits, marchés et canaux de distribution susceptible de nous permettre de réaliser notre potentiel le plus efficacement possible.

Les services

Services financiers

Les services financiers comprennent les dépôts garantis et les prêts hypothécaires. Nous avons comprimé, pour la troisième année consécutive, notre volume de dépôts à un niveau inférieur à \$270 millions. La proportion de ces dépôts investis en prêts hypothécaires s'est maintenue à environ 70%. Nous avons été heureux de pouvoir relancer en 1975 notre système P.C.P. (prêts hypothécaires par l'intermédiaire des Caisses populaires). Nous comptons maintenir dorénavant ce système en opération, quitte à en varier le budget selon nos disponibilités. Un total de 957 prêts pour un montant global de \$17,842,000 a été consenti par ce réseau en 1975, ce qui représente une moyenne de \$18,640 par prêt.

Services immobiliers

Conformément à nos prévisions, notre volume d'affaires dans le secteur du courtage immobilier (vente d'immeubles) a diminué en 1975; \$78 millions de ventes par notre entremise comparativement à \$93 millions l'an dernier. Il fallait s'y attendre. Le marché immobilier a été extraordinaire en 1974 et nous ne pouvions espérer le même exploit en 1975. Nous avons tout de même réussi à augmenter notre efficacité et à maintenir à peu près au même niveau le volume de nos commissions nettes, en dépit d'une diminution de notre chiffre d'affaires.

Services fiduciaires

Nos services fiduciaires ont connu plusieurs succès en 1975. Mentionnons d'abord que nous agissons comme fiduciaire de \$73 millions de plans d'épargne-logement et d'épargne-retraite. Nos services sur ce plan couvrent le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

Au cours de 1975, le volume d'émissions d'obligations en cours pour lesquelles nous agissons comme fiduciaire a dépassé le \$1 milliard et nos valeurs en garde ont augmenté de \$137 millions.

Dans notre rapport de l'an dernier, nous signalions l'excellente performance de nos fonds mutuels Desjardins. Ces derniers se sont maintenus tout au cours de 1975 aux premiers rangs comparativement à la performance de fonds similaires. Notre fonds Desjardins Spec s'est même classé parmi les sept meilleurs fonds canadiens, comme le signale un récent article de La Presse.

Les Ressources Humaines

Nous terminons l'année avec 254 employés, ce qui représente une réduction de 101 employés au cours des trois dernières années.

	1975	1974	1973	1972
Personnel salarié	254	274	296	355

Cette réduction de personnel est le résultat de l'amélioration de notre efficacité administrative. Ceci pro-

vient tout particulièrement de la centralisation de certains services au siège social et de la mécanisation sur ordinateur d'une partie considérable de nos opérations.

Nous avons signalé plus haut notre responsabilité de trouver et réaliser le potentiel de la Fiducie. Or, ce potentiel réside à la fois dans notre clientèle et dans notre personnel.

Ce sont les capacités et le potentiel de notre personnel qui nous permettront de donner à nos clients les services qui répondent à leur attente.

De là, la grande responsabilité que nous avons de découvrir les aptitudes, capacités et talents de nos employés et de faire en sorte qu'ils puissent travailler dans un cadre organisationnel où ils pourront utiliser et développer leurs talents pour la plus grande satisfaction et le plus grand bénéfice de nos clients.

C'est là que l'on réalise l'énorme responsabilité « coaching » qui incombe à chaque chef d'équipe; il doit tendre à ce que chaque membre de son équipe, et par voie de conséquence son service, atteigne l'excellence.

Nous affichons avec beaucoup de fierté en page 15 la liste de nos directeurs de service et de leur formation

académique. Ce sont tous des gens possédant plusieurs années d'expérience. Nous avons consacré beaucoup d'énergie au cours des dernières années à la sélection et à la révision de cette équipe; nous croyons qu'elle constitue un présage éloquent de nos succès futurs.

C'est à eux et au support indéfectible de notre personnel de soutien que nous devons nos résultats 1975. Nous tenons en notre nom personnel et au nom de l'entreprise à les en remercier bien sincèrement.

Regard sur l'avenir

Notre objectif se résume donc à trouver et à réaliser le potentiel de notre entreprise et de notre personnel.

Pour réaliser le potentiel de notre entreprise, nous avons, au cours des dernières années, augmenté notre capitalisation, révisé notre organisation et nos structures et complété le choix de l'équipe-cadres. Nous sommes sur le point de préciser notre mission et de déterminer notre stratégie de développement.

Forts de tous ces instruments, nous devrions être plus en mesure de réaliser notre potentiel et de servir encore mieux nos clients.

Le Directeur général



Marcel Lizée

Comité de direction



Marcel Lizée, b.a., II.I.
directeur général

Yvan Drouin, b.a., I.sc., c.a.
directeur général adjoint
services financiers

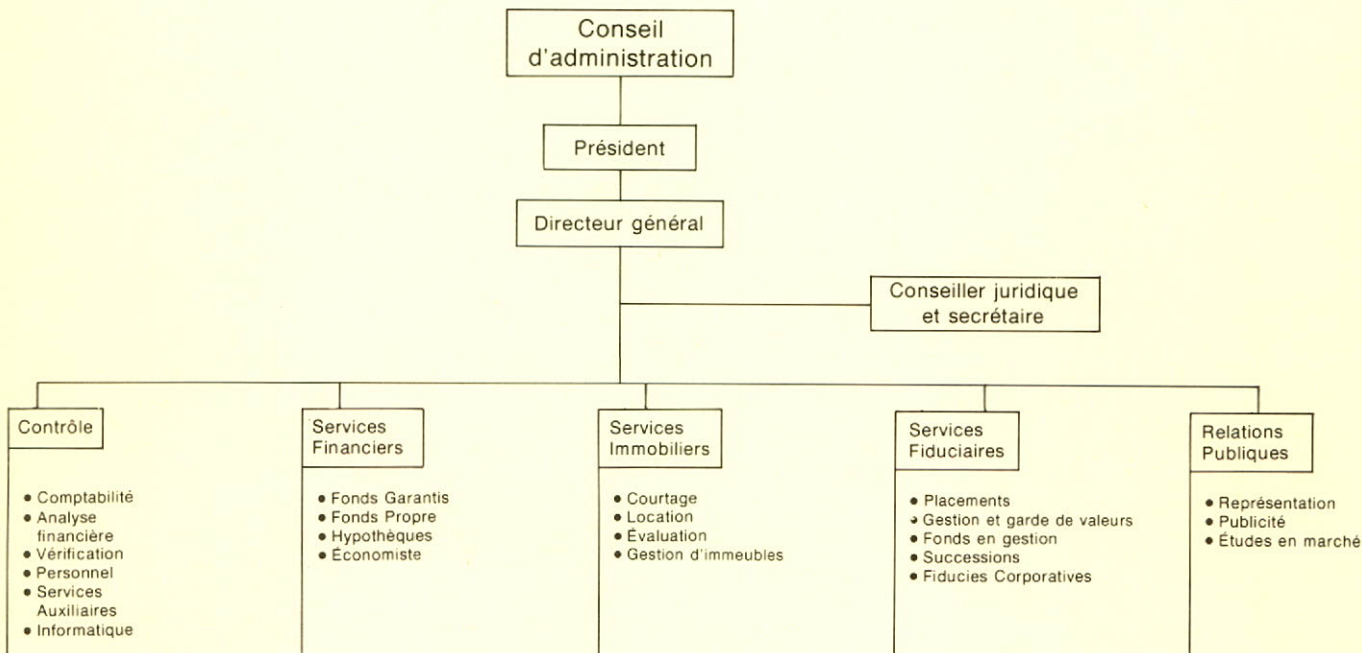
Jacques-C. Léger, c.a.
directeur général adjoint
contrôle

Raymond-A. Reid, b.sc.comm.
directeur général adjoint
relations publiques

Jean-Marc Roy, b.a., I.sc.comm.
directeur général adjoint
services immobiliers

Guy Vallée, b.a., II.I., d.s.a.
secrétaire

Nos structures



Les cadres supérieurs

Président

Jean-Marie Couture, adm. a.

Directeur général

Marcel Lizée, b.a., ll.l.

Secrétariat

Guy Vallée, b.a., ll.l., d.s.a.
secrétaire

Contrôle

Jacques Léger, c.a.
directeur général-adjoint

Renald Boissonneault, M.A. (psy.)
directeur des ressources humaines

Guy Kavanagh, b.s.c., c.s.a., c.a.
directeur services comptables

Michel Juneau, b.a., c.s.a.
vérificateur interne

Michel Nolin, c.a.
directeur analyses économiques et financières et du budget

Michel Lecompte
directeur services administratifs

Paul Tétreault, b.sc.
directeur informatique

Financiers

Yvan Drouin, b.a., l.sc., c.a.
directeur général-adjoint

Reynald Audet, b.a., m.sc.sociales,
économiste

André Daigneault, b.a.
directeur prêts hypothécaires

Jean-Pierre Duguay, b.a., l.sc.com.
directeur fonds propre

Gilles Tremblay, m.sc.com.
directeur du fonds garanti

Services immobiliers

Jean-Marc Roy, b.a., l.sc.com.
directeur général-adjoint

Jean-Claude Lupien
directeur administratif —
courtage immobilier

Denis Bédard, e.a.
directeur évaluation

Maurice Faraggi, l.sc., f.r.i., e.a.
directeur courtage immobilier
— région de Montréal

Jean-Eudes Pineault
directeur courtage immobilier
— région de Québec

Services fiduciaires

Claude Ayotte, b.a., m.com.
directeur règlements de successions

Jules A. Huot, b.a., l.sc.com., c.f.a.
directeur fonds mutuels

Pierre Lagueux, b.a., m.a.
directeur fonds en gestion

Georges Lopresti, l.sc.com., c.f.a.
directeur gestion de portefeuilles

Guy Vallée, b.a., ll.l., d.s.a.
directeur fiducies corporatives

Relations publiques

Raymond Reid, b.sc.com.
directeur général-adjoint

Madeleine Baril, d.e.c., sc.adm.
agent de publicité

Claude Mayette, b.com.
directeur représentation régionale

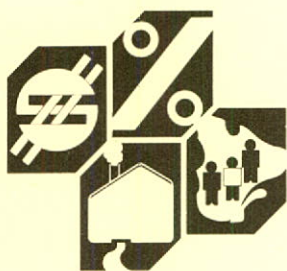
Nos services

Services financiers

Dépôts garantis
Prêts hypothécaires
Prêts sur nantissement
Financements spéciaux

Services immobiliers

Conseiller en placements immobiliers
Achat-vente d'immeubles
Administration d'immeubles
Évaluation d'immeubles
Location d'immeubles
Agent prête-nom



Services fiduciaires

Gestion de Portefeuilles
Fonds Desjardins
Épargne-logement et retraite
Garde de valeurs
Planification financière & successorale
Règlements de successions
Fiduciaire et registraire d'émissions d'obligations

Nos bureaux

Montréal (siège social)
511, place d'Armes

*À compter du 1er mai 1976
1, Place Desjardins

Montréal (ouest)
5005 ouest, rue Jean-Talon

Montréal-Est
8001, boul. des Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou

Laval
1, Place Laval, suite 144
Édifice G.L.

Rive-Sud
176 ouest, rue St-Charles
Longueuil

Dollard-des-Ormeaux
4876, Montée des Sources

Châteauguay
58, boul. St-Jean-Baptiste

Ste-Adèle
1981, boul. Ste-Adèle

St-Hyacinthe
1555, rue Girouard, suite 105

Joliette
61, Place Bourget sud

Québec
250 ouest, Grande-Allée

Sherbrooke
1845 ouest, rue King

Granby
398, rue Principale

Trois-Rivières
1240, rue Royale
suite 212

Chicoutimi
1, Place du Royaume
Boul. Talbot

Ontario
Édifice de la Fédération
des Caisses populaires
de l'Ontario Limitée
18, rue Augusta
Ottawa

Ile-du-Prince-Édouard
132, rue Kent
Charlottetown

Nouveau-Brunswick
Édifice de la Fédération
des Caisses populaires
Acadiennes Limitée
Caraquet

FIDUCIE
DU QUÉBEC



511, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, PROV. DE QUÉBEC, CANADA
H2Y 2W7 — (514) 284-6767

À COMPTER DE MAI 1976 :
1, COMPLEXE DESJARDINS
MONTRÉAL, PROV. DE QUÉBEC, CANADA
H5B 1E4